

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, tenue le 13 décembre 2022 à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire suppléant Monsieur Yvon Gagné et des conseillers suivants :

Madame Nathalie Gaudette

Madame Angèle Auger

Madame Cindy Demers

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

PÉRIODE DE QUESTION

No-178-13-12-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du budget 2023;
3. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2023, 2024, 2025;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

Adopté

No-179-13-12-22

Adoption des prévisions budgétaires 2023 de la municipalité d'Authier

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, que le conseil municipal d'Authier adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2023 :

REVENUS

Taxes	189 664
Paiement tenant lieu de taxes	10 570
Autres revenus de sources locales	31 330
Transfert	166 350
Total des revenus	397 914

DÉPENSES

-	
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	128 314
Sécurité Publique	39 767
Transport	165 639
Hygiène du milieu	30 891
Santé et bien-être	3 600
Amén. urbanisme et développement	9 878
Loisirs et culture	17 975
Frais de financement	1 850
Total des dépenses de fonctionnement	397 914

BUDGET ÉQUILIBRÉ 0

Adopté

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, que le conseil de la municipalité d'Authier adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025.

Hygiène du milieu

Projet No. 18-07	Études préliminaires et plans et devis – Réseau égout/aqueduc	188 018 \$ (dépenses antérieures) 100 000 \$ (année 2023)
Projet No. 18-08	Construction du réseau égout/aqueduc	0 \$ (dépenses antérieures) 3 500 \$ (année 2024)

Administration

Projet No. 22-01	Aménagement bureaux municipaux au 597, avenue Principale	50 148 \$ (dépenses antérieures) 19 852 \$ (année 2023)
Projet No. 22-02	Vitalisation 597, avenue Principale	40 047 \$ (dépenses antérieures) 83 863 \$ (année 2023) 30 922 \$ (année 2024) 30 922 \$ (année 2025)

Voirie

Projet No. 23-01	Traitement de surface - Rangs de la municipalité	360 000 \$ (année 2023) 350 000 \$ (année 2025)
Projet No. 23-03	Chemin des Sables - Drainage	25 000 \$ (année 2023)
Projet No. 23-04	Études et correction de la déformation du chemin des Ancêtres	50 000 \$ (année 2024) 100 000 \$ (année 2025)

Adopté**Période de questions****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE****Clôture:**

Il est proposé par Madame Nathalie Gaudette et appuyé par Madame Cindy Demers, du fait que tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Yvon Gagné, maire suppléant, décrète la levée de l'assemblée à 19h10.

 Yvon Gagné, maire suppléant

 Rachel Barbe, sec.-très.